

Québec français



Le journal de lecture Entretien avec Louise Latulippe et Jeanne-Mance Chabot

Evelyne Tran

Numéro 125, printemps 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/59581ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tran, E. (2002). Le journal de lecture : entretien avec Louise Latulippe et Jeanne-Mance Chabot. *Québec français*, (125), 68–69.

Le journal de lecture



Entretien avec Louise Latulippe et Jeanne-Mance Chabot*

Propos recueillis par Évelyne Tran

Québec français : Vous enseignez au primaire dans une classe de 2^e année et vous initiez vos élèves au journal de lecture. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste cette pratique ?

J.-M. Chabot : Le journal personnel de lecture est un élément de la démarche de l'unité littéraire telle que décrite par Ginette Leblanc dans l'article intitulé *Les unités littéraires en classe*. Cette démarche vise à développer chez les élèves l'habileté à réagir aux textes littéraires. Les activités proposées aux élèves sont : 1) la lecture à voix haute et la réaction orale ; 2) la lecture personnelle ; 3) le journal personnel de lecture ; 4) la planification et la réalisation de projets ; 5) l'écriture. Le matériel nécessaire est emprunté à la commission scolaire. Pour chacune des unités littéraires, il comprend : 1) dix à douze livres de littérature jeunesse pour la lecture à voix haute ; 2) un minimum d'une cinquantaine de livres de littérature jeunesse pour la lecture personnelle ; 3) le tableau littéraire ; 4) un journal de lecture pour chaque élève ; 5) des cartons plastifiés pour inscrire les connaissances antérieures ; 6) un signet par élève (facultatif). Le travail dans l'unité littéraire dure de deux à trois semaines. Cinq unités littéraires ont été préparées, portant chacune sur un des thèmes suivants : le loup, la famille, les rêves et les peurs, les personnages imaginaires, et les rois, reines, princes et princesses. Le journal personnel de lecture permet à chaque élève de réagir aux livres qu'il a lus dans le cadre de l'unité littéraire.

Louise Latulippe : Pendant la durée de l'unité littéraire, chaque jour, nous procédons à la lecture à voix haute, c'est-à-dire

que je lis aux élèves un livre de littérature jeunesse, lecture à laquelle les élèves réagissent oralement, et nous remplissons le tableau littéraire en inscrivant le titre du livre, le nom de son auteur et de l'illustrateur, le nom des personnages, le genre et les caractéristiques du livre. Ensuite, les élèves présentent le livre qu'ils ont lu au moment de la lecture personnelle. Ceci se fait à l'aide du journal de lecture dans lequel les élèves consignent leurs réactions aux livres lus. Enfin, chaque élève choisit le livre qu'il lira comme lecture personnelle lors des quinze minutes de lecture silencieuse qui a lieu en classe.

Q.F. : En ce qui concerne le journal de lecture, faites-vous des suggestions d'activités d'écriture aux élèves ou les laissez-vous libres d'écrire ce qu'ils veulent en lien avec les livres qu'ils ont lus ?

L.L. : Les élèves sont libres d'exprimer leurs réactions personnelles dans leur journal de lecture. Cependant, les échanges oraux qui précèdent le temps d'écriture sont importants. Il y a différentes façons d'organiser la discussion à propos de la lecture personnelle. Par exemple, nous répartissons les élèves en deux cercles. Les élèves du cercle intérieur disent leurs réactions au livre ; ceux du cercle extérieur écoutent et observent les échanges des élèves du cercle intérieur, puis ils font des commentaires sur le déroulement de la discussion : *Louis écoute et répond à l'intervention de Geneviève... Personne n'a posé de questions à Marie-Ève après la présentation de son livre*. Ensuite, les élèves du cercle extérieur prennent la place de ceux du cercle intérieur. On reprend le questionnement et l'observation ; les élèves ayant changé de

place, leur rôle a changé aussi. Le fait de partager le grand groupe en deux sous-groupes, de préciser les rôles et de changer les rôles au cours de l'activité stimule le rythme de participation des élèves. Il est bon de varier la dynamique de la discussion pour éviter la monotonie, favoriser l'écoute et encourager la participation. Cette animation de la discussion active la réflexion des élèves. Réagir à un livre, c'est réfléchir avant de porter un jugement. Les échanges oraux favorisent aussi la qualité des réactions écrites exprimées individuellement dans le journal de lecture.

J.-M.C. : D'ailleurs, le journal personnel de lecture peut être utilisé en dehors de l'unité littéraire. Par exemple, il peut servir de base à la discussion lors des cercles de lecture. Les élèves de la classe de 6^e année, qui n'étaient pas engagés dans une démarche d'unité littéraire, ont tenu un journal de lecture cette année en lien avec leurs cercles de lecture. Ils ont apprécié cette pratique d'écriture/lecture.

Q.F. : Le journal est personnel. Des moments sont-ils prévus pour permettre aux élèves d'échanger leurs journaux et de lire les réactions des autres élèves ?

J.-M.C. : Je lis quelques-unes des bonnes réactions comme modèles pour les élèves qui ont plus de difficultés à s'exprimer, mais j'essaie de respecter le journal comme un lieu d'écriture personnelle. Les élèves se montrent leurs illustrations, mais ils ne s'échangent pas les commentaires. C'est une démarche que je pourrais expérimenter. À vrai dire, nous devons limiter nos activités faute de temps, surtout lors des premières unités littéraires.

1. La lecture à voix haute est un cadeau pour eux, c'est le moment que les élèves apprécient le plus. Nous lisons ainsi treize livres au rythme d'un livre par jour.

2. Dans le journal de lecture, chaque page est réservée à un livre. La place est prévue pour que l'élève écrive le titre et le nom de l'auteur. Viennent ensuite l'espace pour l'illustration et celui pour la réaction écrite.

3. J'ai demandé aux élèves ce que le journal de lecture leur apporte. Une élève m'a dit : « Avant, je n'aimais pas tellement lire, depuis que je fais mon journal, j'aime lire. » Tous les élèves, même les plus faibles, ont exprimé qu'ils aiment davantage écrire, grâce au journal de lecture. Cela leur permet de réagir aux illustrations, aux personnages, à la fin de l'histoire, à la langue. Quelquefois, ils écrivent : « Je n'ai pas aimé l'histoire, parce que je n'ai pas compris certains mots » et ils écrivent ces mots.

4. Quand j'ai rangé les manuels, j'ai eu des frissons. Mais quand je suis revenue aux manuels, j'ai trouvé ça très ordinaire ! Avec les manuels, il n'y a rien qui se passe. Les élèves ne réagissent pas. Cette année, nous avons fait trois unités littéraires dont les thèmes étaient le loup, la famille, les rêves et les peurs. Si j'avais écouté les élèves, nous en aurions fait plus.



Q.F. : Vous avez expérimenté le journal de lecture avec la participation des parents. Comment s'effectue cette pratique ?

L.L. : Les élèves ont demandé à leurs parents de réagir à leur journal de lecture en écrivant un commentaire. En fait, seulement quelques parents ont exprimé des commentaires par écrit : « Tu me donnes le goût de lire ce livre. » ; « Moi aussi, j'aime beaucoup les histoires de mots tordus. » ; « Tu as donc appris qu'il y a une différence entre attaquer pour se défendre et attaquer pour rien, pour être méchant. » ; « C'est quand on apprend à connaître les animaux qu'on les respecte. »

Q.F. : Les parents n'expriment pas précisément pourquoi et comment eux-mêmes apprécient le livre lu par leur enfant. Peut-être ne pensent-ils pas devoir lire les livres de littérature jeunesse ?

J-M.C. : C'est possible. Pourtant, ce sont de courts livres destinés aux enfants de sept à huit ans. Lors d'une réunion, nous devons donner un atelier aux parents pour leur expliquer le fonctionnement des unités littéraires, le rôle de la lecture personnelle et celui du journal de lecture. En consultant le journal de lecture, les parents prennent conscience de l'intérêt que leur enfant développe pour la lecture, grâce au travail effectué dans l'unité littéraire. Cependant, lors du déroulement de l'unité littéraire, nous n'utilisons pas le manuel de base, et cela préoccupe les parents. Ils ont l'impression que le manuel de base fournit davantage d'exercices sur des connaissances que l'élève devrait assimiler pour passer en 3^e année, tandis que, pour la plupart d'entre eux, l'unité littéraire est une expérience marginale qui agrément le travail scolaire. Peu de parents sont sensibles à la richesse culturelle du travail suscité par l'unité littéraire.

Q.F. : Si vous avez intégré le journal de lecture dans votre pratique de classe, c'est

sans doute que vous y trouvez des avantages. Quels sont-ils ?

L.L. : Les élèves écrivent plus, ils lisent plus. Ils doivent écrire une histoire à la fin de chaque unité littéraire. Grâce à leurs nombreuses lectures, ils sont bien préparés. Souvent, ils s'inspirent d'une histoire qu'ils ont aimée et ils la modifient un peu. Ils n'écrivent pas seulement des phrases, ils racontent réellement une histoire et ils ne manquent jamais d'idées. Grâce aux unités littéraires, ils ont développé non seulement le goût de lire et d'écrire, mais aussi une certaine compétence en lecture et en écriture. La démarche de l'unité littéraire, sert à développer le plaisir de lire et la connaissance de textes littéraires, alors que le manuel est un outil pour apprendre à décoder.

J-M.C. : Le vocabulaire évolue, devient plus varié, mais il reste encore beaucoup de répétitions. Certains élèves écrivent une phrase au début du journal et reprennent cette même phrase tout au long de leur journal : « le personnage principal est drôle », « le personnage principal est méchant »... En fait, cela se produit surtout au cours de la première unité littéraire. Lorsqu'on arrive à la 3^e unité littéraire, les commentaires sont plus variés.

Q.F. : Quelles sont les difficultés que suscite la pratique du journal de lecture ?

J-M.C. : La lecture personnelle et le journal de lecture sont des activités que les élèves font en partie à l'école et en partie le soir à la maison. Certains élèves lisent lentement, aussi leur est-il difficile de faire la synthèse nécessaire pour porter un jugement sur le livre lu. Ils manquent de motivation et de soutien pour réussir ce travail. Ils auraient besoin qu'on leur pose des questions précises sur leur lecture.

L.L. : Cependant, lorsque nous arrivons à la 3^e unité littéraire, le travail s'améliore

beaucoup. Les élèves doivent lire une dizaine de livres, certains ont lu trente-neuf livres en dix jours et écrit leurs réactions à tous ces livres. Par contre, d'autres n'ont lu que neuf livres. Chacun participe à son rythme tandis que, avec le manuel de base, la ration est la même pour tous les élèves. Aussi devons-nous soutenir davantage certains élèves.

J-M.C. : Grâce à la pratique du journal de lecture, les élèves évoluent. Ils comparent les livres, les personnages ou la fin de l'histoire : « Ça finit de la même façon ». Au cours de l'année scolaire, même lorsque nous ne sommes pas engagés dans une unité littéraire, je fais la lecture à voix haute et j'anime la discussion orale qui s'ensuit. Je choisis un petit roman dont je lis un chapitre ou deux par jour.

Q.F. : Les journaux de lecture sont-ils formellement évalués ?

L.L. : Je ne note pas le journal personnel, je regarde globalement comment chaque élève a réagi et je fais des interventions individuelles orales ou écrites pour aider les élèves à préciser ou à diversifier leurs réactions. Les journaux me permettent de porter un jugement sur l'habileté à réagir aux textes littéraires. Je procède plutôt à une auto-évaluation. L'élève fait un retour sur son journal de lecture à l'aide de questions qui lui sont posées sur ses lectures et sur le travail qu'il a effectué. Je signale à l'élève les commentaires qui se répètent trop souvent ou ceux qui ne sont pas justifiés.

J-M.C. : Que les élèves soient des lecteurs assidus ou des faibles lecteurs, il n'y a pas de différence dans leur enthousiasme à participer à ces activités qui gravitent autour du plaisir de lire.

* Jeanne-Mance Chabot enseigne à l'école Beaubien, à Montmagny et Louise Latulippe enseigne à l'école La Ruche de Lanaudière, à Saint-Vallier-de-Bellechasse.